LOT A		10.36 a	
	442		1194
760	onc	8c	14c
tp	ha-10.80	II	II+1R

LOT A0			
		-	50
		-	1S

LOT B		13.43 a	
	675		2380
965	onc	16c	28c
tp	ha-15.40	III	III+1R

LOT B0			
		-	90
		-	1S

LOT C		6.25 a	
	175		483
285	onc	1u	8c
t4/tp	hp -11.00 hg -11.00 ha -11.00	III	III+1c

LOT C0			
		-	30
	ha-4.00	-	1S

LOT D		50.09 a	
	3520		9815
4775		52c	95c
tp			

LOT D1			
			1550
	onc	5c	11c
	hp-12.70 ha-12.70	III	III+1R III+1R

LOT D2			
			1625
	oc	6c	11c
	hp-12.70 ha-12.70	III	III+1R III+1R

LOT D3			
			690
	oc	2c	5c
	ha-17.70	III	III+1R

LOT D4			
			2185
	onc	14c	25c
	ha-15.20	III	III+1R

LOT D5			
			2435
	onc	16c	28c
	ha-15.20	III	III+1R

LOT D6			
			1330
	onc	9c	15c
	ha-15.20	III	III+1R

LOT D0			
		-	1500
		-	3S 4S

LOT E		0.97 a	
	97		160
97	oc	0c	2c
tp	ha-8.00	II	II

LOT E0			
		-	10
		-	1S

LOT F		2.76 a	
	367		700
276	oc	--	--
t2/tp	hp/g-13.25 hd-12.50 hp/g-11.80 hb-14.80 ha -10.60	I	III III+1c III+1c I

LOT G		17.03 a	
	988		3300
1192	onc	22c	38c
tp	hp/g-14.70 hg/d-11.30 hd/d-14.70	III	III+1R III+1R III+1R

LOT G0			
		-	120
		-	1S

LOT H		16.24 a	
	900		3190
1260	onc	21c	36c
tp	hp/g-14.70 hd/d-14.70	III	III+1R

LOT H0			
		-	115
		-	1S

LOT K		11.87 a	
	798		600
935	oc	--	--
t10/tp	hp/g-7.00 hb/c-8.00 hg/g-8.00	I	I I I

LOT K0			
		-	120
		-	1S

LOT L		1.79 a	
	150		350
165	oc	--	--
t2-tp	ha -7.70 hb -7.70 hf -12.25	I	I+1c

LOT M		14.70 a	
	1150		2850
1302	onc	8c	27c
tp	ha-13.25	II	II+1R

LOT N		10.55 a	
	575		2165
897	onc	14c	23c
tp	ha-15.20	III	III+1R

LOT N0			
		-	70
		-	1S

LOT O		0.93 a	

LOT P		0.91 a	

Axonométries

Légende-type du Plan d'Aménagement Particulier

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

	LOT / ILOT				
surface d'emprise au sol [m²]	min.	max.	min.	max.	surface du lot / de l'îlot [ares]
surface de scellement au sol [m²]	max.		min.	max.	surface constructible brute [m²]
			min.	max.	type et nombre de logements
type de toiture		max.	min.	max.	nombre de niveaux

type, disposition et nombre des constructions — hauteur des constructions [m]

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveaux

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... — nombre de niveaux pleins
- +1,2, .. R — nombre d'étages en retrait
- +1,2, .. C — nombre de niveaux sous combles
- +1,2, .. S — nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hp-x — hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x — hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x — hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- oc — constructions en ordre contigu
- onc — constructions en ordre non contigu
- x-mi — x maisons isolées
- x-mj — x maisons jumelles
- x-mb — x maisons en bande

Types et nombres des logements

- x-u — x logements de type unifamilial
- x-b — x logements de type bifamilial
- x-c — x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp — toiture plate
- tx (y% - z%) — toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant -corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% — pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% y% — pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% — pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- EVp — espace vert privé
- EVP — espace vert public
- ADJ — aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende supplémentaire

- Minimum 1000 — espacement minimal entre alignement de façades
- élément bâti à reconstruire
- zones tiroirs
- axes implantation
- rétention couvert pour eaux pluviales
- Dalle partiellement couverte de terre végétale (10 à 15cm)
- container verre enterré
- transformateur
- Toiture verte
- 248.50 = 00.00 — Niveau projeté = Niveau de référence
- Arbres à moyenne ou haute tige à Enlever
- Arbres hors PAP
- LOT — LOT 50 = Sous-sol; surface constructible brute [m²]; nombre de niveaux
- coupe terrain existant
- Liaison Mobilité douce
- Chemin piéton privé
- Entrée
- Liaison par escalier
- Démolition
- Délimitation sous-toit
- Délimitation niveau sous-sols
- SE-V1 — Servitude d'accès au site
- SE-V2 — Servitude de raccordement au réseau d'égout public
- SE-V3 — Servitude de compensation de la zone inondable et de passage pour piste cyclable
- SE-V4 — Servitude Bisserwee
- SE-D1, SE-D2 — Servitude de dépolution
- SE-E — Servitudes écologiques
- R1 R2 — Mesures compensatoires des biotopes

0 — 10 — 25 m

N

BALLINI PITT ARCHITECTES URBANISTES
39, VAL SAINT ANDRÉ L-1128 LUXEMBOURG
T.+352 45 31 051 F.+352 45 40 70
WWW.BALLINIPITT.LU INFO@BALLINIPITT.LU

INDICE	DATE	DESSIN	CONTRÔLE	MODIFICATION
J	2015.11.30	C.G.	G.B.	Modifications suivant demande V de L.
I	2015.06.25	C.G.	G.B.	Mise à jour
H	2015.05.07	C.G.	G.B.	Mise à jour
G	2015.04.08	C.G.	G.B.	Mise à jour suivant mesurage Géotop
F	2015.03.06	C.G.	G.B.	Mise à jour
E	2015.02.19	C.G.	G.B.	Mise à jour
D	2014.12.15	C.G.	G.B.	Mise à jour
C	2014.12.12	C.G.	G.B.	Suppression arbres, ajout rayon de courbure
B	2014.10.27	C.G.	G.B.	Modification tableau
A	2014.10.22	C.G.	G.B.	Création du plan

MOULIN S.A.
2, rue des Gaulois
L-1618 Luxembourg

TRACTIM sàrl
3, rue du Fort Dumoulin
L-1425 Luxembourg

MAITRE DE L'OUVRAGE

3, rue du Fort Dumoulin
L-1425 Luxembourg-ville

ADRESSE DU CHANTIER

Référence: 02462/15C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 08.03.2016
Le Ministre de l'Intérieur
Dan Kersch

PROJET

PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER "POLFERMILLEN"

AUTORISATION P.A.P.

DOCUMENT

VUE EN PLAN

ECHELLE 1/500 — NUMERO DE PLAN O14_PA_PP2_GE01 — INDICE J

REFERENCES INFORMATIQUES: PLAN N° 100 CALQUES 51/52/100/101/102/103/115/118

Version 1.0